



Envoyé en préfecture le 23/05/2019  
Reçu en préfecture le 23/05/2019  
Affiché le 23/05/2019  
ID : 063-200071199-20190521-CCPL\_2019\_81-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 14 mai 2019  
Date d'affichage : 14 mars 2019

### SEANCE DU 21 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un du mois de mai à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabien GASTON, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
André DEMAY a donné à Luc CHAPUT  
Yves RAILLERE a donné pouvoir à Robert IMBAUD

#### Absents représentés :

Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude MOLINIER

#### Absents :

Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Pascal ROUGIER

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

Délibération n°2019-81 : **MISSION D'ASSISTANCE AU FONCTIONNEMENT DES ALSH :**  
**COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°154-2018**

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Afin de se faire accompagner dans cette démarche et d'optimiser la gestion des ressources humaines, une consultation a été lancée pour les missions suivantes :

**Missions d'assistance au fonctionnement des ALSH Plaine Limagne :**

- Lot n°1: Gestion des ressources humaines
- Lot n°2 : Expertise stratégique et pédagogique

Envoyé en préfecture le 23/05/2019  
Reçu en préfecture le 23/05/2019  
Affiché le 23/05/2019  
ID : 063-200071199-20190521-CCPL\_2019\_81-DE

Pour rappel, le conseil communautaire a validé l'offre de la Ligue de l'Enseignement pour un coût annuel de 35 000,00 € (organisme non assujetti à la TVA) :

Lot	Coût annuel pour tous les centres
Lot n°1 : Gestion des ressources humaines	17 500,00 €
Lot n°2 : Expertise stratégique et pédagogique	17 500,00 €
TOTAL	35 000,00 €

Dans un souci de clarification de la vérification des dépenses, la Trésorerie a demandé des précisions complémentaires quant à l'exécution du marché "Lot n°1 : Gestion des ressources humaines".

Il est donc précisé que la communauté de communes Plaine Limagne prend en charge la totalité du paiement mensuel de paye des salariés recrutés par la Ligue de l'Enseignement, en sus des missions confiées à la FAL (lots n°1 et n°2 pour 35 000,00 €).

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider ce complément à la délibération n°154-2018 concernant le marché Missions d'assistance au fonctionnement des ALSH Plaine Limagne : Lot n°1 : Gestion des ressources humaines à la Ligue de l'Enseignement,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision et notamment pour signer tous les documents afférents.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 23/05/2019  
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

